

LA PROPAGANDE ANTIJUIVE OFFICIELLE ET OFFICIEUSE

Celle-ci s'est surtout exercée par l'entremise de la légion française des Combattants et par la quadruple voie de la presse, de l'affiche de la radio et des tracts:

1^o/ PRESSE: La campagne d'excitation antijuive atteint son paroxysme à la veille du débarquement américain. Le dernier pamphlet publié dans les journaux marocains au moment même où allait débarquer l'armée de la libération ("La Vigie Marocaine 7 et 8 novembre 1942, annexe n^o) laissait prévoir d'imminents pogroms. Sous le titre " le Service d'ordre Légionnaire"(S.O.L.) contre la "lèpre juive" ce pamphlet affirmait la prétention de purifier le Maroc de la "gangue" juive et proclamait le "devoir de donner une solution satisfaisante au problème juif". Après le statut des juifs et toutes les mesures déjà en vigueur d'élimination économique des juifs, il est clair que cette solution satisfaisante ne pouvait plus consister que dans la suppression des juifs eux-mêmes.

2^o/ AFFICHES: Les troupes alliées ont pu voir les murs des villes du Maroc encore recouvertes des affiches tricolores:

"CONTRE LA PUISSANCE DES JUIFS
LA LEGION "

D'autres affiches plus anciennes, invectivaient contre
"LA REPUBLIQUE JUDEO MACONNIQUE"

3^o/ RADIO LEGION: Chaque lundi à 12h50 Radio-Maroc diffusait: "La Légion Française des Combattants vous parle". Les calomnies et les injures contre les juifs formaient de plus en plus fréquemment la substance de ces causeries d'une stupidité rare.

4^o/ TRACTS: Ci-joint (annexe N^o) une circulaire de la légion Française des Combattants en date du dont la violence antijuive est caractéristique.

TRACTS IMPRIMES OU REPANDUS PAR DES ORGANISMES D'ETAT AUTRES-QUE LA LEGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS:

Outre ces affiches et circulaires officielles de la ~~L.F.C.~~^{L.F.C.}, la propagande antijuive s'est encore servie d'autres moyens d'Etat pour imprimer et distribuer au Maroc divers tracts ou brochures provenant du "Welt dienst" d'Erfurt et de ses officines antijuives en "France nazifiée".

Ci-joints:

- a) tract imitant un billet de 100 Frs de la Banque de France sur le thème "les juifs nous ruinent" et portant au verso des citations faussement attribuées à Isaac CREMIEUX, Fondateur de l'Alliance Israélite, la principale institution scolaire et culturelle du Maroc et au grand philanthrope américain, Isidore LOEB. (annexe N^o)
- b) brochure à l'emblème de la rouelle et de l'étoile de David, montage de textes tronqués ou inventés, de statistiques fantaisistes, de références historiques et littéraires où le faux et le vrai sont monstrueusement accouplés afin d'accabler les juifs déclarés seuls coupables de la guerre et de la défaite et de leur infliger le châtiment nécessaire: spoliation totale de leurs biens; ségrégation de leurs personnes par ~~inter~~ le port de la rouelle. C'est la condition de la paix et du retour des prisonniers, conclut le libellé.

.../...

DECLARATION.

en vue de l'application de la loi du 2 Octobre 1940 sur le statut des Juifs.

- Nom du déclarant... ; ;
Prénom...
Date et lieu de naissance...
Grade, classe ou emploi...
Corps ou service...
Ascendants dans la ligne paternelle...
Ascendants dans la ligne maternelle...
Conjoint...
- Désirez-vous prévaloir de l'article 3 de la loi (C.M. N° 2479 C/EMA du 10 Novembre 1940 ou C.M. N° 4345/EGF du 12 Décembre 1940)...
- Pouvez-vous prévaloir de l'article 3 de la loi du 3 Octobre 1940 en excipant l'une des conditions suivantes?
1°/ Etes-vous titulaire de la carte de combattant créée par le décret du 1er Juillet 1940?...
2°) Avez-vous été cité au cours de la campagne 1914/1918?...
3°) Avez-vous été cité à l'ordre du jour au cours de la campagne 1939/1940?...
4°/ Etes-vous décoré de la légion d'honneur à titre militaire?
5°) Etes-vous décoré de la médaille militaire ?

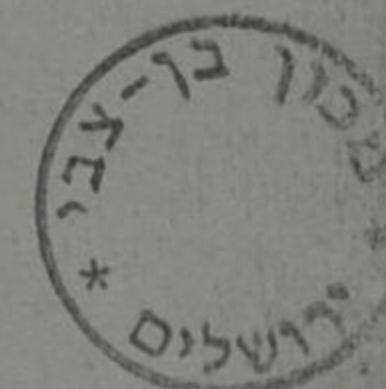
Fait à le..... 1942

Le déclarant:

(4)

- (1) Répondre par oui ou par non
(2) Répondre par oui ou par non, dans l'affirmative indiquer la date de la demande faite en exécution des prescriptions de l'une des C.M
(3) Répondre par oui ou par non et joindre une copie certifiée conforme des pièces justificatives. N'ont pas à répondre à ces questions les personnes auxquelles il est fait application de l'article 2 (Officiers et assimilés).
(4) Signature.

...../.....



c) le droit de la race supérieure", pamphlet d'urbain Gohier sous le pseudonym d'Isaac Blumchen, à peu près inintelligible pour ceux qui n'ont pas connu les faits divers des septennés Loubet et Fallières et qui ne cadrerait même plus très bien avec les directives du nouvel antisémitisme hitlérien (voir par exemple page 58 de l'édition marocaine et page 28 du centre de documentation de Paris le grief d'antisémitisme adressé à l'Angleterre par l'auteur supposé).

Ce pamphlet reste néanmoins une arme utilisable pour les antijuifs du Maroc. Afin de le moderniser et de l'adapter aux passions locales, l'éditeur marocain l'a fait suivre d'un article d'Elie SOFFER publié dans l'union marocaine du 4 Mai 1933 et qui préconise la naturalisation française des juifs marocains.

Mais voici qui rend plus actuel encore " Isaac Blumchen": la brochure " les droits de la race supérieure" a été en effet, polycopiée à 600 exemplaires au dépôt du 4^e génie, Camp des Touargas à Rabat, sur l'ordre du Commandant Pellissier la polycopie a été faite, il y a un an environ, avec le papier et sur les machines du génie, et la brochure ainsi polycopiée a été reliée sous une couverture artistique imitant fidèlement le modèle original.

